

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (1992)  
**Heft:** 45

**Rubrik:** Nouvelles fédérales

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Votation du 6 décembre : les résultats

## Le "non" du peuple suisse à l'EEE

Le peuple et les cantons suisses ont donc refusé le Traité sur l'Espace Economique Européen (EEE) qui devait entrer en vigueur le 1er janvier prochain, désavouant le Gouvernement Fédéral et la majeure partie des partis politiques. Tous s'étaient pourtant montrés sensibles à l'importance du scrutin, puisque la participation s'est élevée à 78,3%, du jamais vu depuis 1947. L'EEE a été refusé, par le populaire, à une tout juste majorité: 50,3 % de non (soit 1 786 121 voix) contre 49,7% de oui (soit 1 763 016 voix).

Quant aux cantons, 14 cantons et quatre demi-cantons ont rejeté le traité, tandis que 8 l'approuvaient (dont Bâle-Ville et Bâle-Campagne): de fait, tous les cantons limitrophes de la France ont voté "oui". Autre fait significatif: on constate que les cantons souffrant du plus fort taux de chômage ont été les plus favorables à l'intégration. Le fossé entre Suisse alémanique et Suisse romande devient un gouffre: dans les 8 cantons ayant dit oui à l'EEE, on retrouve tous les cantons romands (Genève, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, le Jura et le Valais).

Ce sont les cantons alémaniques montagnards qui ont refusé l'EEE avec le plus de netteté: Uri, avec 74% des voix contre, Schwyz 73,3 %, Obwald 71,8%, Appenzell Rhodes Intérieures 70,9%, Glaris 68,1%, les Grisons 67,6% et Nidwald 66,1%.

Pendant ce temps-là, de l'autre côté de la frontière des "Röstis", Neuchâtel, Vaud, Genève, Fribourg, le Jura et le Valais se prononçaient en faveur de l'EEE par une majorité de voix oscillant entre 65 et 80% des voix.

### Les réactions

"Le peuple et les cantons suisses ont pris une décision importante et grave." René Felber, Président de la Confédération.

"C'est un dimanche noir pour l'économie suisse, pour tous les partisans de l'ouverture ainsi que pour la jeunesse qui se voit privée d'un projet d'avenir." Jean-Pascal Delamuraz, Conseiller Fédéral.

"Les élites politiques portent une responsabilité dans ce non." Hans-Peter Krieri, professeur de sciences politiques à l'Université de Genève.

"Je ne parle pas de victoire. Ce n'est pas un match de football que nous avons joué ces derniers mois. La question était très sérieuse... Ce n'est pas en s'alliant à des pays rencontrant de grandes difficultés que nous trouverons des solutions à nos problèmes." Dr Christoph Blocher, chef de file des adversaires de l'EEE.

"Le peuple suisse a opté pour l'isolement." Frans Andriessen, Commissaire européen chargé des relations extérieures.

### Les résultats canton par canton

Canton	résultats en pourcentages		
	Oui	Non	Taux de part.
Zurich	48,5	51,5	80,5
Berne	47,6	52,4	78,2
Lucerne	39,3	60,7	80,9
Uri	25,5	74,5	98,4
Schwyz	26,7	73,3	83,2
Obwald	28,2	71,8	81,8
Nidwald	33,9	66,1	84,1
Glaris	32,0	68,0	79,7
Zug	43,9	56,1	87,2
Fribourg	64,9	35,1	78,4
Soleure	42,6	57,4	84,3
Bâle-ville	55,5	44,5	74,6
Bâle-campagne	53,2	46,8	80,1
Schaffhouse	38,6	61,4	85,5
Appenzell A.R.	36,8	63,2	82,0
Appenzell R.I.	29,1	70,9	84,7
St Gall	38,5	61,5	81,5
Grisons	32,5	67,5	75,6
Argovie	40,0	60,0	76,2
Thurgovie	36,4	63,6	80,2
Tessin	38,5	61,5	76,2
Vaud	78,4	21,6	72,7
Valais	55,9	44,1	87,2
Neuchâtel	80,0	20,0	74,8
Genève	78,2	21,8	74,1
Jura	77,2	22,8	75,6
Suisse	49,7	50,3	78,3

## Présentation du plan financier jusqu'en 1996

Les finances fédérales vont mal. Le Conseiller Fédéral Otto Stich, chef du Département Fédéral des Finances, s'est montré plutôt pessimiste en présentant le plan finan-



Otto Stich, Chef du Département Fédéral des Finances.

cier pour les années 1994 à 1996. S'il prévoit une amélioration de 3 milliards de frs. par le biais d'économies et de recettes supplémentaires, il n'en prévoit pas moins un déficit de 1,8 à 3,5 milliards par an, selon un scénario "optimiste". Il est déjà clair que le déficit de l'année en cours dépassera les 2 milliards de frs., alors que seul 1,3 milliard était prévu. L'excédent de dépenses devrait atteindre 3,8 milliards dès l'an prochain, même si l'on tient compte des mesures d'assainissement adoptées par les Chambres fédérales. Otto Stich prévoit en outre des déficits de 1,8 milliards en 1994, 3,5 en 1995 et 2,8 en 1996. Le plan financier se base pourtant sur un scénario économique optimiste, puisqu'il table sur une croissance réelle de 2% par an. Mais les dépenses vont croître de 3% durant la même période. Une situation "intolérable" du point de vue du Gouvernement fédéral, pour qui il ne suffit pas de rééquilibrer le budget de la Confédération sur le plan comptable: il faut éliminer un déficit d'ordre structurel et non conjoncturel. Le Conseil Fédéral prépare un nouveau pro-

gramme d'assainissement des finances. Il prévoit des économies et des recettes supplémentaires de l'ordre de 1,5 milliard de frs.s. dans les deux cas. Ces mesures devraient être mises en consultation début 93 et soumises en été par le Conseil Fédéral aux Chambres Fédérales. Dans le meilleur des cas, elles entraineraient en vigueur en 1995 et permettraient d'équilibrer le budget en 1996. Au chapitre des dépenses, on ne peut pas s'attendre à une baisse en termes réels. Le nouveau programme d'assainissement devrait toutefois permettre de limiter leur progression annuelle à 2% à la place de 3%. Le Conseil Fédéral ne veut pas se contenter de faire des économies sur la sphère particulière de la Confédération (dépenses de personnel, par exemple) et réduira le soutien à certains secteurs "non prioritaires". Des allègements devraient être aussi trouvés dans le système des transferts vers les cantons. Du côté des recettes, seul l'impôt sur le chiffre d'affaires (IChA) peut encore être augmenté, après la hausse des droits de base sur les carburants et sur le tabac. Un passage à la taxe à valeur ajoutée (TVA) ayant été refusé par trois fois par le peuple, le Conseil Fédéral n'envisage pas de nouveau projet d'ici 1996. Il propose par contre de réaménager l'IChA en y assujettissant les agents énergétiques (électricité, combustibles, carburants) et d'imposer à un taux réduit les biens qui figurent aujourd'hui sur la liste franche. Il envisage aussi une légère augmentation du taux normal de l'IChA, actuellement à 6,2%. Le gouvernement est par ailleurs prêt à réexaminer l'opportunité d'un passage à un impôt fédéral direct (IFD) pour les personnes morales. En cas de passage ultérieur à la TVA, Otto Stich indique que le taux serait au minimum de 6,8%. ■



## Résultat du recensement 90

Au moment du recensement fédéral, en décembre 1990, la Suisse comptait 3.160.000 logements, soit 1 pour 2,4 personnes. Le nombre de logements a donc progressé de 17% en dix ans. Cette évolution étant deux fois plus rapide que l'augmentation de la population (8% d'augmentation), le nombre moyen de personnes par logement a diminué: il est passé de 2,5 en 1980 à 2,4 en 1990. Les résultats du recensement montrent en outre que les Suisses sont surtout locataires, puisque moins d'un tiers de la population (31,3%) est propriétaire de son logement. L'évolution varie toutefois fortement d'une région à l'autre: si le nombre de logements augmentait de plus de 25% dans les cantons du Valais, de Fribourg, de Schwyz et de Nidwald, il progressait de moins de 10% à Genève, Neuchâtel et Bâle Ville. Champions de la propriété, les Valaisiens: on ne compte dans ce canton que 39% de résidences principales louées. Qui achète? Les particuliers, tout d'abord. Deux tiers des logements leur appartiennent. Les investisseurs institutionnels possèdent, eux, 18,1% des logements: ce sont des sociétés immobilières, des assureurs, des fonds de placements immobiliers et fonds de prévoyance professionnelle. Des sociétés coopératives (4,6%), des organismes publics (2,7%), des sociétés anonymes, des fondations ou associations diverses (5,9%) représentent la dernière part de propriétaires. Le Valais se distingue là aussi, avec 91,5% de logements aux mains de particuliers, contre 31% à Genève. Autre fait significatif révélé par le recensement: la propriété par étage (PRE) a connu un véritable essor, avec une progression de 91,8%. La surface moyenne des logements a par ailleurs augmenté. Elle est de 88m2 pour les logements construits entre 1960 et 1980, mais de 109m2 pour la décennie suivante. ■

## Une femme à la tête de la FTMH

La Conseillère Nationale Christiane Brunner (PS/GE) a été élue à l'unanimité présidente de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie et de l'Horlogerie (FTMH). Elle succède au Schaffhousois Agostino Tarabusi qui prend, à 63 ans, sa retraite après 4 ans à la tête de la FTMH. Après avoir été la première secrétaire centrale de la Fédération 4 ans auparavant, elle devient la première femme à occuper cette charge depuis la naissance du syndicat, créé il y a 104 ans. Conseillère Nationale depuis un an, cette avocate genevoise est issue du milieu ouvrier. Ses études, elle a pu les faire grâce à une bourse. Spécialisée dans le droit du travail et des assurances sociales, elle a adhéré au parti socialiste en 1976. En 1981, elle est élue au Grand Conseil genevois, où elle siègera durant 9 ans. De 1978 à 1980, elle a occupé le poste de secrétaire aux questions féminines pour la FTMH, puis a exercé la fonction de conseillère juridique, toujours pour la Fédération. Présidente du Syndicat suisse des services publics de 1982 à 1989, elle accédait ensuite au poste de secrétaire centrale de la FTMH en 1989. Un an plus tard, elle était nommée vice-présidente de l'Union syndicale suisse. Christiane Brunner se déclare l'héritière de Gilbert Tschumi (qui avait été jusque lors le premier Romand à accéder à la tête de la Fédération, de 1976 à 1980). De plus, elle entend renforcer la collaboration avec les autres syndicats tout en faisant évoluer l'image de la FTMH. ■

## Contamination

Selon l'OMS, les personnes contaminées par le virus du Sida lors d'une transfusion seraient de 140 à 170 en Suisse. Quant aux hémophiles contaminés, ils seraient une centaine. Si, à l'encontre de la France, ce problème est entouré d'une grande discrétion en Suisse, l'on sait qu'une centaine de demandes d'indemnisation ont été déposées auprès de l'Office fédéral de la santé publique. Les autorités fédérales ont par ailleurs accepté de verser 50.000 frs.s. aux receveurs de transfusions sanguines infectées, de même qu'à leurs conjoints également touchés. En revanche, l'autorité fédérale n'a jamais reconnu sa responsabilité directe dans les cas de contamination, reconnaissant, tout au plus, une forme de "participation involontaire". La Confédération avait en effet autorisé l'indemnisation par les caisses-maladie de certains produits sanguins qui se sont finalement révélés être des vecteurs du virus. Discrétion toujours, le "Matin" a signalé le cas d'un hémophile vaudois contaminé, qui a reçu une lettre du Laboratoire central de la Croix-Rouge suisse. Cette lettre mentionnait son droit à une indemnité de 25.000 frs.s., pourvu qu'il s'abstienne de toute poursuite judiciaire. La Croix Rouge a décidé d'offrir cette somme aux victimes, à la condition qu'elles renoncent à toute démarche juridique. Cependant, cette discrétion qui entoure le problème des hémophiles contaminés risque fort de voler en éclats. En mai dernier, un hémophile genevois a en effet porté plainte contre inconnu. Le procès devrait avoir lieu en janvier et nul ne peut encore prédire ce que l'on y apprendra. ■



## brèves...

**FUSION** : L'ASEAC (Association suisse des exploitants d'antennes collectives) et l'AST (Association suisse de téléseaux) fusionnent. La nouvelle association s'appelle "Swisscable" et regroupe quelque 2 millions d'abonnés en Suisse, raccordés à près de 320 téléseaux. Son président est Klaus Jakobi, ancien secrétaire d'Etat au DFAE.

**NOUVEAU** : La NZZ prévoit de lancer en septembre 93 un magazine bi-mensuel sur la nouvelle chaîne de télévision privée allemande "Vox".

**JAUNE** : La nouvelle vignette autoroutière, toute jaune, est en vente pour la 9ème année consécutive. Elle aura rapporté 191 millions de frs. en 1990. Durant les 3 premiers trimestres de 1992, les recettes ont été de 189 millions (4 de plus que l'an passé). Ces sommes sont affectées à la construction et à l'entretien des autoroutes.

**ASSURANCE** : La majorité des chômeurs devraient continuer à toucher 80% de leur salaire pendant 400 jours au plus au lieu des 300, comme c'est actuellement le cas. Certains n'auront plus droit qu'à 70% de leur salaire. C'est ce que propose le Conseil Fédéral dans un projet d'arrêté fédéral urgent. Il a aussi décidé que le taux de cotisation pour l'assurance-chômage passerait de 0,4% à 2% du salaire. La montée du chômage justifie ces mesures. La barre des 6% de personnes sans emploi a été dépassée fin octobre à Genève et dans le canton de Vaud.

**ACCUEIL** : 1500 anciens prisonniers de guerre bosniaques, venant du camp de Karlovac, en Croatie, seront hébergés 3 mois durant par la Confédération et devront être ultérieurement ac-

cueillis par d'autres pays. Dans le même temps, le Corps Suisse d'aide en cas de catastrophe prépare en ex-Yougoslavie des abris qui pourront loger quelque 8.000 personnes, suivant en cela la volonté du Gouvernement fédéral qui estime que l'aide sur place est plus efficace.

**AGRICULTURE** : La Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats, qui aimerait que soit proposé un contre-projet direct aux deux dernières initiatives populaires agricoles, estime que l'agriculture a droit à un article pour elle seule dans la Constitution fédérale. "Il faut répondre aux attentes des agriculteurs et mettre un terme à la crise de confiance", explique le président de la Commission, Riccardo Jagmetti (PRD/ZH).

**PROCÉDURE ALLÉGÉE** : L'OFIAMT (Office Fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers) envisage de généraliser le contrôle obligatoire du chômage à une fois par semaine, au lieu de 2, comme c'est actuellement le cas. L'Office prévoit en outre de faciliter l'avance des indemnités de chômage.

**ABB** : Asea Brown Boveri signe un contrat de 72 millions de dollars avec la centrale de cogénération de Lakewood (USA), pour la fourniture d'éléments de production électrique.

**EXPORTATIONS** : La Communauté Européenne est un bon client de la Suisse, le premier, pour tout dire. Au cours des trois premiers trimestres de l'année, la part des exportations vers la CE s'est élevée à 59,3% (soit 68,8 milliards de frs.s.).

**DIPLOMATIE** : Hans-Rudolf Nebiker, président du Conseil National, en visite en Russie et en Biélorussie huit jours durant, rencontre les présidents des Parlements de ces deux pays, MM. Rouslan Khasboulatov et Stanis-

las Chouchkievitch.

**TOUJOURS PLUS** : Le "Sonntagsblick" révèle qu'encouragé par le succès remporté par son initiative contre l'avion de combat FA/18, le Groupe pour une Suisse sans armée envisage maintenant sérieusement de demander la suppression pure et simple de la protection civile, en lançant une nouvelle initiative.

**VISITE** : Le président autrichien Thomas Klestil réserve sa première visite officielle à l'étranger à la Suisse. Il faut dire que l'Autriche est un observateur attentif de son voisin : si elle a fait de l'adhésion à l'Espace Economique Européen une simple formalité, elle votera en 1994 sur son entrée dans la Communauté Economique Européenne. Les jeux sont loin d'être faits : les Autrichiens se posent un certain nombre de questions, et l'abandon de la neutralité n'en est pas la moins importante.

**BATAILLE RANGÉE** : Une manifestation, non autorisée, de ressortissants Turcs, dégénère à Berne en bataille rangée. Les manifestants, qui entendaient protester contre le sort infligé aux indépendantistes Kurdes, ont accueilli les forces de l'ordre sous le jet d'objets divers, forçant la police à se replier.

**CHOMAGE** : Le nombre de personnes au chômage a dépassé les 109.000 en octobre, faisant passer le taux de chômage en Suisse de 3,3% à 3,5%. L'avenir s'annonce encore plus morose : la Suisse devrait compter en moyenne 140.000 chômeurs en 93, soit un taux de 4,5%, taux déjà dépassé en Suisse romande et au Tessin.

**A L'ATTAQUE** : Migros part à la conquête de l'Europe. Après l'ouverture (prochaine) des 2 magasins en France voisine, la coopérative annonce la construction d'une usine de 700m<sup>2</sup> à Chala-

mont (Ain), qui devrait produire, dès mai 93, 200 tonnes de fondue et de gruyère pré-emballé.

**ADAPTION** : Les rentes de survivant et d'invalidité de la prévoyance professionnelle obligatoire suivront l'évolution des prix. Dès le 1er janvier 1993, les rentes versées pour la 1ère fois en 1989 seront majorées de 16%. Quant aux autres, (déjà revues en 92), elles seront augmentées de 3,5% à la même date. En ce qui concerne les rentes dont le montant dépasse le montant légal prescrit, leur adaptation n'est pas obligatoire aussi longtemps que la rente totale est plus élevée que la rente du second pilier obligatoire.

**STABILISATION** : L'inflation se stabilise, en Suisse, pour se maintenir à 3,5% en octobre. Pour mémoire, le taux d'inflation au mois d'octobre 1991 était de 5,1%.

**OPTIMISME** : Sur la foi d'un bénéfice net consolidé qui serait voisin de celui de 91, la Société de Banque Suisse espère pouvoir retrouver son "AAA". Il faudrait que le recul des taux d'intérêt se confirme et que l'économie ne rechute pas : la SBS pense qu'à ces conditions, elle pourrait réaliser en 93 un résultat plus élevé, qui lui permettrait d'entamer des discussions avec la firme américaine de notation Moody's, en vue de récupérer son triple "A", perdu en mai 92.

**CONTRE** : La Conférence des ecclésiastiques catholiques de Suisse centrale demande de nouveau le départ de Mgr Wolfgang Haas, accusé d'avoir détruit l'unité du diocèse. La Conférence demande aussi le remplacement du vicaire général pour la Suisse centrale, Walter Niederberger. Il est reproché à ce dernier, ainsi qu'à Mgr. Haas, leur arrogance et leur manque de disponibilité.

**NOMINATION** : Raymond Vouillamoz, responsable 10 ans durant de la fiction à la TSR (Té-



lévision Suisse Romande) et directeur des programmes à France 3, est désigné par la TSR comme nouveau responsable des programmes.

**RÉTICENCES :** Seuls onze des 27 pays membres du Conseil de l'Europe ont signé à Strasbourg la Charte des langues régionales ou minoritaires. Cette charte est loin de faire l'unanimité. La Suisse figure parmi les Etats réticents et elle n'entend pas signer ce texte dans l'immédiat.

**L'AFFAIRE :** Hans Bühler, détenu en Iran depuis près de 9 mois, officiellement accusé de contacts illégaux avec des militaires, de corruption et de consommation d'alcool hors des lieux autorisés, devrait bientôt être jugé. L'instruction préliminaire est bouclée et son dossier a été transmis au président du Tribunal militaire à Téhéran. Agé de 51 ans, Hans Bühler est un spécialiste du codage des chiffres. Au moment de son arrestation le 18 mars dernier, il travaillait en Iran pour le compte de la société zougoise Crypto SA, spécialisée dans les télécommunications à longue distance.

**FINANCES :** Le Conseil National consacre trois jours de débats au programme d'assainissement des finances fédérales. Entre autres mesures, il approuve la levée d'interdiction des casinos.

**ESSENCE :** Au terme de plusieurs séances de discussions, les Chambres fédérales se mettent finalement d'accord sur une hausse de 20 centimes sur les droits de base de l'essence.

**DROGUE :** Le Conseil Fédéral donne son feu vert à des expériences strictement contrôlées de distribution de stupéfiants à des toxicomanes extrêmement dépendants.

**CONSOMMATION :** Monsieur Prix annonce son départ. Odilo Guntern quittera ses fonctions à la fin de l'année. Il assumera la pré-

sidence de la Banque cantonale du Valais, tout en reprenant ses activités d'avocat-notaire à Brigue.

**AVION DE COMBAT :** Le Conseil Fédéral rejette l'initiative contre l'achat du FA/18 lancée par le Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA).

**NATURALISATION :** Le Conseil Fédéral propose une nouvelle disposition constitutionnelle qui devrait faciliter la naturalisation des jeunes étrangers qui ont grandi en Suisse.

**CHARITÉ :** Le Secours suisse d'hiver a recueilli pendant l'année comptable 1991/1992 un peu plus de 7 millions de frs.s. destinés aux plus défavorisés. Un bon résultat que l'organisation caritative tempère : la crise économique actuelle provoque des difficultés pour un nombre croissant de personnes.

**PTT :** Le budget 1993 des PTT prévoit un résultat de nouveau positif qui devrait s'établir autour des 107 millions de frs.s. Ce budget prévoit un volume global de dépenses s'élevant à 13,949 milliards de frs.s. et des recettes totales de 14,056 milliards de frs. Des résultats qui pourraient être meilleurs, si certains services dits "d'intérêt général" (le transport des journaux et le service des cars postaux) étaient facturés à leur juste prix. Les PTT estiment en effet que quelque 478 millions de frs.s. sont ainsi perdus.

**PRIX :** Le prix Jean Monnet 1992 est attribué à l'unanimité à Catherine Lalumière, secrétaire général du Conseil de l'Europe. La remise du prix a lieu à Lausanne.

**RÉORGANISATION :** C'est le commandant de corps Werner Jung, ancien commandant des troupes d'aviation, qui va désormais diriger la réorganisation du Département militaire fédéral (DMF), qui doit se réaliser parallèlement à la réforme Armée 95. Le projet de réorganisation prévoit,

outre des structures plus efficaces (donc suppression d'emplois), que le DMF devienne une entreprise de services, une privatisation de certains secteurs n'étant pas exclue. Il y aura 3 principes de regroupements : celui de l'état-major général et celui de l'instruction (comme maintenant) et un nouveau groupement "acquisition, gestion et support", remplaçant le groupement de l'armement.

**BUDGET 93 :** Malgré la hausse des cotisations, le budget 93 de la Confédération table sur un déficit de 1,8 milliard de frs.s. pour l'assurance chômage. Les dépenses totales devraient s'élever à 5,2 milliards de frs.s. et l'augmentation de la cotisation au maximum légal de 2% ne suffira pas à couvrir les coûts de l'assurance chômage. Si, comme on s'y attend, le nombre des chômeurs atteint les 140.000, le déficit mensuel sera d'environ 50 millions de frs.s. Pour l'année en cours, l'OFIAMT estime que les dépenses totales de l'assurance chômage s'élèveront à 3,6 milliards de frs. : le déficit pour 92 devrait donc être de quelque 2,83 milliards de frs que la Confédération et les cantons devront couvrir, chacun pour moitié, au moyen de l'emprunt.

**POUR :** Le parti des automobilistes approuve, sans consulter les sections genevoise, neuchâteloise et vaudoise, une motion de sa section argovienne demandant la réintroduction de la peine de mort et le durcissement des peines infligées pour les délits graves.

**Prix :** l'écrivain Thomas Hürlimann se voit décerner à Schwyz le Prix de littérature de Suisse Centrale. Pour "son oeuvre théâtrale et littéraire significative", il a reçu 15.000 frs. s. qu'il a offerts de suite à Caritas.

**Manifestation :** quelque 2.500

personnes manifestent à Erstfeld (Uri) contre la décision de la direction générale des CFF de supprimer sur ce site 75 emplois. Le syndicat suisse des cheminots demande que soit établi un plan à long terme pour que soient trouvées des solutions adaptées aux problèmes régionaux.

**Elections :** l'ouverture de la session parlementaire a vu l'élection, au Conseil National, de son nouveau Président, Paul Schmidhalter (PDC/VS). Gret Haller (BE, PS) est élue vice-présidente.

Otto Piller (FR/PS) est élu quant à lui Président du Conseil des Etats, Ricardo Jagmetti (ZU,PR) est élu Vice-président du Conseil des Etats.

**Eurolex à la trappe :** le rejet du Traité sur l'EEE entraîne du même coup la disparition du projet Eurolex. Les 61 lois adaptées au droit européen, les 9 nouveaux arrêts fédéraux, l'égalité des primes entre homme et femme dans l'assurance maladie, l'abolition de la Lex Friedrich, la participation des employés dans les entreprises, le droit de libre concurrence... toutes ses dispositions disparaissent. A moins qu'un consensus des partis politiques sur ces aménagements ne se dégage.

**Téléthon :** la campagne Téléthon Suisse 1992 a permis de récolter un montant record de 1,358 million de frs.s., soit 50.000 frs.s. de plus que l'an dernier. Pour ce 5ème Téléthon Suisse, les centres de promesses de Lugano et de Genève ont reçu plus de 10.000 appels téléphoniques. La moitié des fonds recueillis est destinée à la Fondation Suisse de Recherche sur les Maladies musculaires. Elle peut ainsi promouvoir la recherche en attribuant des bourses à des chercheurs suisses. A ce jour, la Fondation a soutenu 4 groupes de chercheurs pour un montant de 950.000 frs.s. ■